

**Élections aux Commissions
administratives paritaires
du 9 avril 2013**

**Des Secrétaires d'Administration
et de Contrôle
du Développement Durable**



**du Ministère de l'Égalité, des Territoires et du Logement
et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie**

Pour une défense individuelle impartiale et solidaire,

Votez pour les représentants de SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT

**LA CAP : c'est la défense de votre
carrière quel que soit votre lieu
d'affectation**

Avancement, promotion, recours de l'entretien professionnel, recours de la modulation des primes et des réductions d'anciennetés, mais aussi problèmes disciplinaires, de détachement ou de temps partiel.

La commission administrative paritaire, composée d'un nombre égal d'élus syndicaux et de représentants de l'administration gère votre carrière.

Lieu de défense des droits individuels dans le respect des règles statutaires, elle peut être également saisie par les agents dans certains cas.

Dans tous les cas, les élus syndicaux en tant que représentants des personnels sont vos porte-parole.

**POURQUOI VOTER
SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT?**

- Pour combattre l'injustice, l'arbitraire, le corporatisme, l'individualisme, les discriminations, le harcèlement et le stress au travail,
- Pour s'opposer au démantèlement de la fonction publique, à la politique de suppression d'emplois et à leurs conséquences néfastes : non-remplacement des départs en retraite, abandon de missions, externalisations, pressions accrues sur les personnels
- Pour réclamer une autre fonction publique, une organisation du travail plus humaine, où les agents ne sont pas des pions ou des citrons que l'on presse jusqu'à ce qu'ils en tombent malades ! Pour un service public de qualité.
- Parce que Solidaires Environnement se bat depuis des années contre la dégradation des conditions de travail, contre le pilotage aux objectifs, contre la course aux indicateurs, etc.

LES ELUS SACDD DE SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT REVENDIQUERONT EN VOTRE NOM :

Pour les deux spécialités Administration Générale et Contrôle des Transports Terrestres

- Un plan de qualification exceptionnel de B en A,
- L'alignement du nombre de primes et de leur montant sur celles des Secrétaires d'Administration Centrale des Ministères financiers (soit une moyenne de 250 euros de plus par mois),
- Le maintien des missions dévolues à votre corps au sein du METL et du MEDDE,
- L'augmentation du nombre de promus de 30% par liste d'aptitude et par grade.

Pour la spécialité Administration Générale

- Le refus de la gestion au profil annoncée par la charte de gestion,
- Le refus de l'individualisation des carrières et des rémunérations,
- La simplification des modalités pour accéder à la promotion par liste d'aptitude.

Pour la spécialité Contrôle des Transports Terrestres

- La reconnaissance de l'aspect technique de leurs missions.,
- Une formation digne de ce nom pour faire face aux nouvelles missions.

SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT EXIGERA :

Pour la spécialité Administration Générale

- De réels plans de carrière qui passent par l'accès facilité à la catégorie A.
- L'arrêt des changements de résidence administrative pour ou lors d'une promotion au grade ou au corps supérieur
- De véritables missions de B.

Pour la spécialité Contrôle des Transports Terrestres

- La reconnaissance des agents de cette spécialité comme de réels "Techniciens"
- La réouverture du statut des SACDD pour la création d'un corps technique de contrôle ou la fusion dans un corps technique existant.

SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT :

S'OPPOSE:

A la dégradation des conditions de travail, aux pressions hiérarchiques et aux indicateurs individuels.

Aux critères subjectifs de l'évaluation, aux objectifs individuels du « toujours plus avec toujours moins de moyens », aux appréciations psychologiques, aux objectifs individuels.

A la prime de fonction et de résultat (PFR) qui renforce l'individualisation des rémunérations

A la réduction des effectifs, au non-remplacement des départs en retraite.

Aux restructurations nationales ou locales qui ne prennent pas en compte l'éloignement du lieu de résidence des agents de celui de leur résidence administrative, ni sur le plan financier, ni sur le plan des contraintes personnelles.

A la mobilité contrainte qui peut, en cas de refus, conduire au licenciement.

DEFEND :

La linéarité des carrières par des avancements réguliers à l'ancienneté tout au long de la vie professionnelle.

L'augmentation du nombre de promotions par grade dans le corps mais aussi pour l'accès à la catégorie A.

L'amélioration des fins de carrière (promotions « coups de chapeaux » avant la retraite)

La reconnaissance collective de la technicité et de l'expérience acquises par la requalification des agents eux-mêmes et non la seule requalification des postes. (formation adaptée et continue, validation des acquis, examen professionnel ou concours interne spécial...)

L'utilisation de critères objectifs pour les promotions (ancienneté, concours internes ou examens à contenu professionnel axés sur la réalité du travail exercé)

Des règles de mobilité plus transparentes

Une mobilité sur la base exclusive du volontariat, notamment pour les agents rencontrant des problèmes géographiques et confrontés au choix entre la promotion ou la vie familiale.

L'intégration totale des primes dans la rémunération principale et pas seulement 5 % des primes ! Ceci pour éviter une chute brutale et importante du revenu lors du départ en retraite.

Une majoration de 40 points d'indice, maintenant et pour tous, pour compenser la chute constante du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis plus de dix ans.

Une revalorisation indiciaire trisannuelle basée sur l'inflation annuelle pour compenser les augmentations du coût de la vie.

**Pour ne pas rester isolé et impuissant face à la crise et aux réformes
Osez l'indignation. Dites non à l'individualisation. Portez vos revendications !**

VOTER pour SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT

C'EST CHANGER ET VOIR PROGRESSER LE CORPS des SACDD !

Le 9 AVRIL 2013,

VOTEZ et faites VOTER pour la liste de SOLIDAIRES ENVIRONNEMENT